

Site de l'Association Adéquations

Les femmes forment 70 % des pauvres, elles possèdent moins de 2 % des terres et reçoivent moins de 5 % des prêts bancaires. Il y a en moyenne dans le monde 16 % de femmes parlementaires et moins de 10 % de chef-fes d'Etat et de gouvernement. Ces inégalités politiques et économiques sont un obstacle à un développement humain durable et équitable.

## **Enjeux internationaux**

A partir de la Conférence internationale de Mexico pour les femmes, organisée par les Nations unies en 1975, le constat est fait que ces inégalités constituent une entrave à la démocratie, à la paix et au développement. Ces thèmes seront au coeur de la Décennie des Nations unies pour les femmes (1976-1985), ponctuée par deux autres conférences mondiales pour les femmes : Copenhague en 1980 et Nairobi en 1985. A la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement de 1992, connue sous le nom *Sommet de la Terre* à Rio, un *Agenda 21 des femmes pour une planète en bonne santé et en paix* vient compléter l'Agenda 21 adopté à la Conférence.

Le principe 20 du Programme d'action de la Conférence de Rio indique que les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement, leur pleine participation est essentielle à la réalisation d'un développement durable. Le chapitre 24 de l'Agenda 21, qui porte sur le rôle et le statut des femmes dans le développement, demande aux gouvernements de mettre en oeuvre avant l'an 2000 des stratégies visant à éliminer les barrières politiques, juridiques, administratives, culturelles, comportementales, sociales et économiques qui empêchent la pleine participation des femmes dans le processus de développement et la vie publique...

En 1995, le programme d'action de la Conférence de Pékin pour les femmes (la quatrième organisée par les Nations unies), dit "Plate-forme de Pékin", liste douze engagements précis. Ces douze "points critiques" font l'objet de recommandations à mettre en oeuvre par les Etats, l'Union européenne et les Nations unies :

- " Lutter contre la pauvreté croissante des femmes.
- " Egal accès à l'éducation et la formation.
- " Egal accès aux soins.
- " Lutter contre la violence à l'égard des femmes.
- " Combattre les effets des conflits armés.
- " Egalité au sein des structures et politiques économiques.
- " Partage du pouvoir et de la prise de décision.
- " Mécanismes institutionnels de promotion de la femme.
- " Respect des droits fondamentaux.
- " Lutter contre l'image stéréotypée de la femme et l'inégal accès dans la communication.
- " Egal accès à la gestion de.s ressources naturelles et la préservation de l'environnement.
- " Droits fondamentaux des petites filles.

En 2000, les Nations Unies lancent les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). L'Objectif n° 3 vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

En 2002, le plan d'action du Sommet mondial du développement durable, organisé à Johannesbourg, recommande

## Femmes et développement durable

l'élaboration d'indicateurs nationaux liés à l'équité hommes-femmes, tandis que les femmes, à nouveau, élaborent leur propre Agenda 2015 des femmes.

Ces avancées ont été rendues possibles grâce à la mobilisation, dans le monde entier, d'innombrables groupes et mouvements de femmes (comme la *Marche mondiale des femmes*), d'ONG et de syndicats, sur le terrain, dans les négociations internationales et en matière de recherches et d'innovations. Ainsi *l'écoféminisme* étudie les liens entre néolibéralisme, atteintes à la nature et marginalisation des femmes ; allant au-delà de la conception initiale *femmes* et développement l'approche « genre » analyse les relations sociales entre hommes et femmes, proposant des méthodes concrètes pour réduire les inégalités. Au Sommet de la Terre à Rio, un <u>Agenda 21 des femmes pour une planète en bonne santé et en paix</u> est venu compléter le plan d'action officiel, suivi en 2002 par l'<u>Agenda 2015 des femmes</u>, après le Sommet mondial du développement durable.

## A consulter sur le Web

- Site Adéquations : Le chapitre de l'Agenda 21 concernant le groupe majeur "femmes"
- Site des Nations unies, rubrique "Promotion de la femme"
- Site du Sommet de Johannesburg : Conférences & Accords internationaux concernant les femmes
- Site de la Coopération belge : La Commission Femmes et Développement (CFD)
- Site du Réseau Genre en Action : http://www.genreenaction.net/
- Le site (en anglais) de Women in Europe for a Common Future (WECF): <a href="http://www.wecf.org">http://www.wecf.org</a>
- Le site (en anglais) de Women's Environment & Development Organization (WEDO): <a href="http://wedo.org">http://wedo.org</a>
- Le site du Réseau mondial des femmes pour les droits reproductifs (RMFDR) : http://www.wgnrr.nl/home.php
- Le site de la Marche Mondiale des Femmes : <a href="http://www.marchemondiale.org/fr">http://www.marchemondiale.org/fr</a>
- http://www.mondefemmes.org
- http://www.penelopes.org
- http://www.antipatriarcat.org
- http://www.ecofem.org
- http://www.un.org/womenwatch/asp/us...
- Le site de l'<u>Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme</u>

## Post-scriptum:

- Site Adéquations : notre rubrique sur l'égalité femmes-hommes
  - Site Adéquations : notre rubrique sur le genre
- Site Adéquations : texte de l'objectif 11 de Pékin sur "Femmes et environnement